

L'EXAMEN DE CERTIFICATION AMF

Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39, et 325-24 à 325-26 du règlement intérieur
Regulation Partners est un organisme certifié par l'Autorité des marchés financiers sous le n°C21 en date du 28/09/2021

Le règlement général de l'AMF impose aux prestataires de services d'investissement et aux conseillers en investissements financiers de vérifier que les personnes exerçant certaines fonctions sous leur autorité ou pour leur compte disposent d'un niveau de connaissances minimales sur 12 domaines relatifs à l'environnement réglementaire et déontologique et aux techniques financières.

La vérification du niveau de connaissances minimales peut s'effectuer via l'examen AMF qu'il est possible de passer au sein d'organismes dûment certifiés par l'AMF et remplissant obligatoirement les critères fixés par l'instruction AMF n°2010-09.

NOTRE OFFRE

Regulation Partners vous propose un entraînement adapté à vos besoins et le passage de l'examen AMF relatif aux connaissances professionnelles des acteurs de marché.

PRIX DE L'EXAMEN

Prix d'un examen seul : **100 € HT**

Prix d'un examen tarif étudiant : **84 € HT**

En option : formation présentielle : **450 € HT**
 demi-journée (2 thèmes par demi-journée)

LES PACKS

Pack 1

170 € HT

- 1 examen
- + entraînement en ligne

100 € TTC

Prix étudiant

Pack 2

220 € HT

- 2 examens
- + entraînement en ligne

130 € TTC

Prix étudiant

Pack 3

550 € HT

- 3 examens
- + entraînement en ligne
- + e-learning
- support de cours

330 € TTC

Prix étudiant

Prix d'un examen complémentaire : **50€ HT**

CONTENU DE L'EXAMEN

La liste ci-après regroupe les **12 thèmes des connaissances minimales à acquérir pour obtenir la certification AMF.**

- Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international
- Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements
- Sécurité financière : lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la corruption ; les embargos
- Réglementation « Abus de marché »
- Commercialisation d'instruments financiers, démarchage bancaire et financier, vente à distance et conseil du client
- Relations avec les clients
- Instruments financiers, crypto-actifs et leurs risques
- Gestion collective / Gestion pour compte de tiers
- Fonctionnement et organisation des marchés
- Post-marché et infrastructures de marché
- Émissions et opérations sur titres
- Bases comptables et financières

Pour qu'une personne puisse exercer l'une des fonctions clés au sein d'un prestataire de services d'investissement (PSI) ou d'un conseiller en investissements financiers (CIF), celui-ci doit s'assurer que cette personne dispose, en plus de ces connaissances minimales, des qualifications et de l'expertise appropriée nécessaires à l'exercice de sa fonction.

ADMINISTRATION

- **E-training** : nous vous proposons un entraînement à l'examen final sur notre plateforme dédiée.
- **Examen** : nous mettons à disposition tout le matériel nécessaire lors du passage de cet examen en présentiel dans les locaux de Regulation Partners.
- **Grande flexibilité sur la planification des dates d'examen.**

CONTACT

Marie-Agnès NICOLET – Présidente de Regulation Partners
Mob. 06 58 84 77 40 / Tel. 01 46 22 65 34
Mail : formation@regulationpartners.com
Adresse : Regulation Partners – 30 rue La Boétie – 75008 Paris



Regulation Partners

30 rue La Boétie - 75008 Paris

Regulation Partners SAS au capital de 112 800 euros,
immatriculée au RCS sous le n° 534 572 813